

Bâtir un cadre de vie harmonieux pour tous pour cette nouvelle année 2024

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024 empreinte de bonheur, de prospérité et de succès.

En tant que conseiller municipal représentant l'opposition active constructive et exigeante, je reste attaché à l'intérêt général et à l'épanouissement de notre communauté et je tiens à vous assurer de l'engagement continu de notre groupe envers le bien-être et le développement de notre commune.

Malgré nos différences politiques, je crois fermement en la nécessité de travailler main dans la main pour le bien vivre de notre ville. Pussions-nous trouver des terrains d'entente et œuvrer ensemble pour le bien commun.

Que cette année soit synonyme de réalisations positives, de dialogue constructif et d'harmonie au sein de notre commune. Nous restons ouverts à vos idées, vos préoccupations et vos aspirations, dans le but de mieux vous représenter et de contribuer à notre évolution collective.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour une belle année 2024, remplie de moments mémorables et de joie partagée.



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

2024, année du tri à la source

Les déchets organiques, entièrement biodégradables, ne sont pas en fin de vie. Ils peuvent être transformés en compost, riche en nutriments, qui permet d'éviter l'utilisation d'engrais minéraux. Toutefois, ces biodéchets restent souvent mélangés aux ordures ménagères.

Or, la fermentation de déchets alimentaires mis en décharge crée des émissions de méthane dont le pouvoir de réchauffement est 25 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Incinérés, ces déchets produisent également du CO₂. Au contraire, leur valorisation organique par le biais du compostage, de l'épandage ou de la méthanisation permet de transformer ces matières organiques brutes en une matière valorisable.

Depuis une dizaine d'années, de nombreux pays ont fait de la collecte des biodéchets un enjeu important. En comparaison, la France est longtemps restée dans l'inaction. Mais depuis le 1er janvier 2024, une loi oblige les municipalités à proposer aux habitants une solution de tri à la source. Mieux vaut tard que jamais.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com